

L'activité féminine dans tous les pays

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 134

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est une très vieille institution que celle des « sœurs de paroisse », ou « sœurs de quartier », puisque déjà en 1854, nous trouvons des sœurs visitantes pour soigner les malades nécessaires à domicile, attachées au Dispensaire de la ville de Neuchâtel. Elles existent à Vevey depuis 1886, à Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, depuis 25 à 30 ans. Puis, on crée de ces postes en 1905, 1906, 1908, à Nyon, à Montreux, à Fleurier, à St-Imier et tout récemment, en 1919, à Courtelary, à Cormoret, à Villeret, au Locle. La plupart des sœurs visitantes ont été appelées par les pasteurs ou la Mission intérieure; quelques-unes par un médecin (Neuchâtel), l'Administration des secours publics et l'Hospice du Samaritain (Vevey), l'Amie de la jeune fille (Le Locle), la congrégation morave (Chaux-de-Fonds), etc., etc.

(A suivre).

May COMBE.

De-ci, De-là...

Pour les études universitaires.

L'Université de Genève vient de donner un préavis favorable à l'institution d'un grade de maturité réelle équivalent à celui obtenu jusqu'ici au Collège des garçons seulement, et qui pourrait être pris à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. Après une durée d'études totale de huit ans (un an de plus que la durée totale des études au Collège), les jeunes filles pourraient passer ces examens qui leur donneront droit d'immatriculation dans toutes les Facultés et accès à la licence ès lettres (licence moderne et licence histoire).

La nouveauté et l'intérêt de ce projet résident dans le fait que, tout naturellement, sans avoir à changer d'école, sans avoir à passer par le Collège, ce que certaines redoutent, les élèves de l'Ecole secondaire se trouveront ainsi amenées aux études universitaires avec les mêmes droits que les garçons. Nul doute que beaucoup ne profitent de cet avantage, même en dehors des Genevoises. Et tous ceux qui estiment, avec la pédagogie moderne, que la préparation des femmes doit être équivalente à celle des hommes, mais avec des méthodes et des moyens différents, applaudiront à ce progrès, qui sera bientôt, sans doute, entré dans le domaine de la réalisation pratique.

* * *

Parmi les nombreux étrangers, a raconté le *Journal de Genève*, que la Conférence du désarmement avait amenés à Washington, il en est un qui mérite une mention spéciale. C'est une femme de 87 ans, Mme Kajiko Yajima, venue de Tokio, et qui est une des personnalités les plus représentatives du Japon progressiste moderne. Elle fut la première femme de son pays en possession d'un certificat d'enseignement; il lui avait été délivré à la suite d'études commencées à l'âge de 38 ans. Elle se signala par des dons exceptionnels dans la direction d'une haute école de jeunes filles à Tokio, et par la fondation, il y a 35 ans, de l'Union chrétienne des femmes japonaises. La reconnaissance publique pour sa féconde activité lui valut de la part de ses admirateurs le joli présent d'une bourse contenant mille dollars, pour

améliorer un peu les conditions d'existence de sa verte vieillesse, car on ne lui donnerait guère, assure-t-on, plus de 60 ans. C'est avec ces mille dollars que la vaillante Extrême-Orientale a pu se rendre à Washington. Elle y est arrivée avec un message de paix, sous la forme d'une pétition longue — ô combien! — de cent yards (soit environ 90 mètres) et portant les signatures d'environ dix mille femmes de son pays. Et voici ses propres paroles: « Les femmes du Japon ont entendu parler de la grande Conférence pour le désarmement. Elles sont pleines d'espoir et prient pour son succès. Elles souhaitent que, par elle, puisse se réaliser la paix universelle. Il y a derrière cette pétition de vastes ressources spirituelles. Elle représente la mobilisation de milliers de cœurs. »

* * *

Nous venons de recevoir le beau volume publié par le Conseil international des Femmes après sa réunion de Christiana. Ce rapport, qui embrasse une période de six ans (1914-1920), présente de ce fait justement un intérêt tout particulier, en permettant au lecteur de saisir sur le vif ce qui fut, durant les années terribles de guerre, l'activité des 31 Conseils nationaux de femmes affiliés au Conseil International, et en constituant de la sorte une mine documentaire de premier ordre à laquelle recourront souvent les féministes. Le volume contient encore le détail de tous les débats qui ont eu lieu à Christiana, le texte de toutes les résolutions votées, et une foule d'adresses utiles des chefs du mouvement féministe, qui en feront le *vade-mecum* de toutes celles qui s'intéressent à l'amélioration de la condition de la femme à travers le monde. (Le texte est en trois langues: anglais, français et allemand.)

* * *

A celles qui projettent pour l'été prochain un voyage par delà nos frontières, nous signalons dès aujourd'hui le Cours de vacances qu'organise à Oxford (St. Hilda College), du 19 août au 2 septembre, l'Union nationale anglaise pour l'égalité des droits des citoyens. Le programme comporte des discussions et des conférences sur des sujets d'un intérêt général pour toutes les féministes, et les suffragistes d'autres pays sont spécialement invitées. Nous ne pouvons qu'engager très chaudement celles qui en auront la possibilité d'assister à ce cours, car quinze jours à Oxford dans de pareilles conditions sont une aubaine qu'il serait grand dommage de manquer! Miss Macadam, secrétaire générale de la N. U. S. E. C., Evelyn House, 62, Oxford Street, Londres W., est en mesure de fournir dès maintenant tous les renseignements à cet égard.

L'activité féminine dans tous les pays

I. Une loi sur le service domestique en Allemagne

La Révolution de novembre 1918 avait trouvé en application plus de cinquante ordonnances et lois réglant, suivant les Etats, les provinces et les villes, les conditions du service domestique. Elle les abolit en les remplaçant par un seul article du Code civil que nombre de ménagères expertes estiment encore aujourd'hui suffisant, et qui pose les bases des relations entre employeurs et employés en matière domestique: définition du travail ménager, restrictions concernant les enfants et les mineurs, cas de maladie, délais de congés, certificats, etc.). Mais d'autres milieux ont réclamé une loi fédérale spéciale et

sont partout limités. Il faut, par conséquent, peser soigneusement tout achat et savoir distinguer ceux dont la nécessité est pressante et ceux dont la valeur est relative ou médiocre.

En gros, il est possible de diviser en trois catégories le travail dans une bibliothèque: le catalogue, le service du prêt, et celui des achats. Et c'est ainsi que, si le même livre passe entre tant de mains, c'est pourtant au catalogue qu'il touche de plus près à la personnalité du bibliothécaire. Car on apprend vite à découvrir beaucoup par une lecture même rapide, par un simple coup-d'œil sur le titre: n'y a-t-il pas d'ailleurs des gens dont la connaissance se fait du premier coup? Mais si c'est là une des joies de ce travail, elle a aussi son revers, car combien ne voudrait-on pas souvent pouvoir approfondir et continuer cette connaissance si rapidement ébauchée? Mais le livre est vite enlevé, et n'est plus qu'un numéro dans une organisation mécanique.

C'est ainsi que la carrière de bibliothécaire est un curieux mélange de travail intellectuel et manuel à la fois, d'activité machinale ou commerciale et de hautes recherches scientifiques. On peut bien dire que le travail scientifique est réservé à ceux qui ont des grades universitaires, et le travail manuel aux sous-ordres, et qu'il existe généralement trois classes d'employés: les subordonnés, les secrétaires, et les bibliothécaires; mais il ne faut pas se faire d'illusions, et bien souvent un doctorat n'empêche pas d'écrire monotoneusement des adresses, ou de pratiquer le morne classement par ordre alphabétique! Pour devenir bibliothécaire, il faut, du moins en Suisse, en France et en Angleterre,

avoir en tout cas fait un stage comme secrétaire, même si l'on possède des grades universitaires. Ce ne sont guère que des connaissances techniques spéciales sur un point particulier qui peuvent faire nommer du coup un candidat au poste de directeur. En Allemagne, ce n'est guère qu'après deux ans de stage volontaire et après avoir subi avec succès un examen que l'on parvient aux plus hauts postes de l'administration d'une bibliothèque.

La carrière de bibliothécaire convient-elle spécialement aux femmes? En tout cas, ce n'est pas une de celles qui demande une force physique spéciale — donc point d'obstacles de ce côté-là. Les qualités indispensables sont de la réflexion, un esprit pratique, un brin de pédanterie, l'amour des livres, et de la résignation pour la monotonie de certaines parties du travail. Mais comme malheureusement chez nous, de même qu'en Allemagne, les femmes n'ont encore guère dépassé les postes secondaires, la carrière est encore neuve, et l'on ne peut pas parler d'expériences faites¹. En France, où l'administration des bibliothèques est restée immuablement la même depuis des siècles, il ne faut pas s'attendre à voir se créer de sitôt des postes de femmes-bibliothécaires, les hommes qui monopolisent ces fonctions n'ayant que du dédain pour les bibliothécaires américaines. Car, là-bas, en revanche, le nombre de femmes dépasse de beaucoup celui

¹ Le directeur d'une de nos grandes bibliothèques publiques faisait d'ailleurs remarquer qu'en Suisse les débouchés étaient fort restreints, vu le petit nombre de bibliothèques pouvant employer un personnel rétribué: une ou deux par grande ville, et encore! (Réd.).

plus détaillée sur ce sujet; aussi le gouvernement, acceptant une motion du parti socialiste, vient-il de préparer une loi sur le service domestique, qui est actuellement en discussion au Reichstag.

Ce projet gouvernemental s'inspire d'ailleurs de l'article que nous mentionnions tout à l'heure du Code civil; mais, d'autre part, il ouvre des horizons nouveaux à la législation du travail domestique en stipulant — et avec raison — que les domestiques ne doivent pas être désignées à l'avenir comme *servantes*, mais comme *assistantes* ou *auxiliaires*. Il est évident que la journée de huit heures ne peut pas être imposée dans le travail domestique, dont les conditions varient suivant chaque famille; aussi la loi prévoit-elle treize heures de *disposition au travail*, la durée du travail strictement dit étant fixée par un office central ou par l'Etat, et deux de ces heures (trois pour les mineures) devant être réservées aux repas ou au repos. La loi prévoit en plus une après-midi libre par semaine, deux dimanches après-midi libres par mois, une après-midi libre pour chaque jour de fête officielle, et le droit à une semaine entière de vacances après neuf mois de service dans la même maison.

Il faut reconnaître que, dans un Etat démocratique, toutes ces dispositions sont modérées et parfaitement justes, aussi bien pour les employeurs que pour les employés, et ceci d'autant plus que la loi, dans presque chacun de ses articles, laisse la porte ouverte à la réglementation par consentement mutuel des cas spéciaux du ménage: petits enfants, maladies, repas tardifs, etc. Seulement ces possibilités et ces facilités dévoilent d'une part le point faible de la loi tout entière, et soulèvent la question: est-il possible de réglementer exactement par la législation des relations qui, par leur nature même, excluent tout contrôle, toute inspection officielle, et reposent entièrement sur la compréhension mutuelle et la confiance personnelle?

Cette loi touche assurément à une question féminine très brûlante — en Allemagne comme ailleurs. Mais le législateur ne se fait-il pas illusion, en espérant que cette réglementation aidera à résoudre les difficultés de la crise, en donnant, comme il est dit, « un encouragement à choisir la profession d'auxiliaire du ménage »?

(D'après *Jus Suffragii*.)

II. Pension aux mères en Norvège

C'est à l'occasion de la nomination d'une Commission chargée en 1917 de préparer un projet de loi sur l'assurance-vieillesse et invalidité que l'Association des Femmes socialistes de Christiania demanda que fût adjoint à cette assurance un système de pensions pour les veuves. Plusieurs membres de la Commission ayant pu se rendre compte de très près des circonstances de vie de nombreuses femmes et enfants nécessitant à Christiania, cette suggestion rencontra une approbation générale, et une sous-commission spéciale, dont faisait partie une femme, fut chargée d'étudier les moyens de la réaliser. Le résultat de ces études fut que ces pensions ne devaient pas seule-

ment être attribuées à des veuves, mais aussi à des femmes séparées de leur mari, ou divorcées, et à des mères non mariées ayant des enfants de moins de 17 ans. Celles qui bénéficieraient de ces pensions devaient en tout cas habiter Christiania depuis au moins 15 ans, et leur gain annuel ne devait pas dépasser 2000 couronnes pour une famille d'un enfant.

Le montant de la pension était établi sur les bases suivantes: toute mère ayant un enfant et un gain annuel de mille couronnes avait droit à une pension égale au 60 % de son gain, soit 50 couronnes par mois; une mère avec deux enfants au 70 % de son gain annuel, et ainsi de suite. En cas de maladie ou de chômage, la mère pourrait toucher 50 % du gain minimum prévu, soit mille couronnes.

Avant la guerre, donc en temps normal, un grand nombre de femmes gagnaient facilement 2000 couronnes par an, et n'avaient donc pas besoin de bénéficier de la pension. Mais dans les circonstances actuelles, et avec la crise de chômage, il en est tout autrement, et la grande majorité des femmes dans les circonstances ordinaires y recourent.

Décidées en 1917, les pensions aux mères ont déjà pu fonctionner avec une remarquable rapidité dès 1919. Le Bureau est dirigé par un comité représentatif des différents partis politiques, et à sa tête se trouve une femme, Mlle R. Bugge. Sa tâche est considérable. Il existe, en effet, un contrôle des mères pensionnées, qui sont visitées à domicile une fois par mois par l'une des huit assistantes du Bureau, qui, sous la direction de Mlle Bugge, se sont partagé la ville en districts, et présentent des rapports écrits sur chaque cas. Ce contrôle porte sur les conditions du logement, le travail de la mère et les conditions de ce travail, son gain, sa santé, la manière dont elle tient son ménage et élève ses enfants, etc. La plupart des assistantes étant des infirmières diplômées, elles peuvent ainsi être d'un grand secours aux mères pensionnées qu'elles visitent; dans certains cas, si les enfants sont malades, ils sont transférés dans un hôpital spécial qu'a ouvert le Comité des Pensions aux mères. Malheureusement, il n'a pas encore été possible de créer une institution pour les enfants en cas de décès de la mère: dans l'état actuel des choses, la pension cesse avec la mère, et les enfants sont recueillis par l'assistance publique, ce qui n'est pas encore conforme au programme: pensions aux mères et pensions aux enfants.

(D'après le *Journal des Femmes norvégiennes*.)

III. La première femme pasteur américaine

On nous annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-dix sept ans, d'Antoinette Brown Blackwell, dont le nom est intimement lié à l'histoire du mouvement féministe et suffragiste aux Etats-Unis. Elle fut, en effet, et avant Rev. Anna Shaw, la première femme prédicatrice d'outre-Atlantique, et ses études au collège d'Oberlin, en compagnie de Lucy Stone, furent marquées par plus d'un épisode significatif de

des hommes: par exemple, 59 femmes sur 80 bibliothécaires sont attachées à la bibliothèque du Congrès à Washington. Et ce n'est pas seulement parmi les employés secondaires ou inférieurs que les femmes sont plus nombreuses, car on en trouve à des places de directeurs, et même à la tête de l'Association des bibliothécaires américains. Il faut dire aussi que la carrière est plus variée et plus fructueuse outre-Atlantique, car la différence qui se creuse chez nous entre la bibliothèque scientifique et la bibliothèque populaire n'existe pas. Or, dans les bibliothèques populaires, dont le but est essentiellement éducatif, les femmes jouent chez nous depuis longtemps un rôle important, mais le plus souvent bénévole (bibliothèques communales, paroissiales, etc. *Réd.*). La véritable lutte ne commencera donc que quand il s'agira là aussi d'un poste rétribué, et naturellement sera d'autant plus opiniâtre que le poste sera plus élevé et mieux rétribué. Mais là aussi nous n'en doutons pas, ce sera la valeur de la candidate qui l'emportera, et la femme finira par conquérir le poste dont elle sera digne.

E. G.

(Traduit librement d'après les « *Frauenbestrebungen* »).

* * *

Nous ajoutons à cette étude les quelques détails suivants sur le travail considérable remarquablement accompli par une femme à la tête d'une grande bibliothèque internationale, celle du Bureau International du Travail (S. d. N.). On sait d'ailleurs que la bibliothécaire-chef de la bibliothèque du Secrétariat de la S. d. N. est également une femme, Miss Wilson (Etats-Unis).

La bibliothèque du B. I. T. a été dirigée, depuis sa fondation jusqu'en octobre dernier, par Miss H. Lake, ancienne bibliothécaire au Ministère britannique du Travail. La bibliothèque du B. I. T. est naturellement purement scientifique et technique, puisqu'elle est exclusivement réservée aux publications relatives aux questions du travail et aux problèmes connexes. Elle a été organisée d'après le système en usage dans les bibliothèques, qui met les nouvelles acquisitions à la disposition des lecteurs quelques heures sitôt après leur arrivée, et en tout cas en moins d'une journée. Ceci permet de se rendre compte du travail effectué, puisque la bibliothèque du B. I. T. s'enrichit en moyenne de 3600 unités en une semaine, dont 700 sont des livres, des brochures, des documents officiels, 900 des revues et 2000 des journaux provenant de toutes les parties du monde. En outre, la bibliothèque du B. I. T. a englobé celle de l'Association internationale pour la protection des Travailleurs, soit environ 50.000 volumes, et environ 40.000 numéros de revues dont la classification a pris le temps équivalent à une année de travail d'un employé de bureau ordinaire. Et maintenant, et quoique la bibliothèque du B. I. T. fût complètement inexistante, il y a dix-huit mois, tout ceci, écrit en 24 langues différentes, est classé, catalogué par ordre d'auteurs et par ordre de matières, et peut être consulté immédiatement sur simple demande, ce travail colossal étant accompli sous la direction d'une femme par un personnel qui n'était pas toujours préparé professionnellement, et qui appartenait à six nationalités différentes!

La bibliothèque du B. I. T. est en outre chargée de conserver et de classer tous les documents concernant le travail des différentes branches du Bureau, ce qui représente non seulement 2000 livres et journaux envoyés régulièrement en don ou en échange, mais encore tous les documents officiels concernant les questions du travail, et envoyés au B. I. T. par les 49 pays dont il relève.

l'exclusivisme masculin à l'égard de celles qui travaillaient à ouvrir de nouvelles portes à l'activité de leur sexe! Plus tard, elle participa, avec Susan Anthony, à ces fameux Congrès antialcooliques et antiesclavagistes, où l'on interdisait aux femmes congressistes de prendre la parole, leur droit d'inscription les autorisant simplement à écouter et à se taire!

En 1853, elle fut consacrée comme pasteur par une église congréganiste de New-York, dont elle occupa la chaire malgré les tempêtes de l'opinion publique; en 1856, elle épousa Samuel Blackwell, devenant ainsi la belle-sœur de Lucy Stone d'une part, qui était la femme d'un frère de son mari, et d'Elizabeth Blackwell, d'autre part, la première femme médecin aux Etats-Unis, dont la biographie a été relatée ici même. On voit quel cercle vaillant et progressiste représentait cette famille! Son mariage n'arrêta pas d'ailleurs son activité, et malgré les six enfants qu'elle éleva, malgré une intimité constante et profonde avec son mari, elle trouva encore le temps de participer avec Susan Anthony, Julia Ward Howe, d'autres chefs encore du mouvement, aux grandes campagnes suffragistes.

Ses dernières années furent paisibles et retirées. Le jardinage et la philosophie étaient ses grands intérêts. A quatre-vingts ans, elle arrachait encore elle-même dans son jardin les pommes de terre destinées à son dîner, refusant énergiquement de se priver de ce qu'elle considérait comme une joie de la vie. La cécité survenue dans son âge avancé n'altéra pas la sérénité de son caractère, et le 4 novembre dernier, sans que rien ne fit prévoir sa fin, elle s'endormit paisiblement. Une âme énergique et distinguée, une belle carrière à la fois de femme d'avant-garde et de femme d'intérieur, une longue vie qui, partant des débuts du féminisme naissant il y a un siècle, en a vu l'aboutissement dans son pays ces dernières années... n'est-ce pas là un sujet de reconnaissance et d'admiration?

(D'après *The Woman Citizen*.)



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Communication du Comité Central.

Le Comité Central, réuni à Berne le 22 janvier, a définitivement fixé aux 27 et 28 mai l'assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu, comme on s'en souvient, à Neuchâtel. Il a étudié en outre diverses questions: création d'un Secrétariat central, institution d'une « journée féminine » à travers la Suisse, droit au travail des femmes dans certaines professions qui leur sont encore fermées, action des femmes en faveur de la paix, représentation des femmes dans la S. d. N., Code pénal fédéral, diffusion des nouvelles féministes par la presse, etc. Le lieu du Cours de vacances suffragiste de 1922 n'a pu être encore définitivement fixé: ce sera, probablement, ou le canton d'Appenzell ou la région de Morat.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La neige tombée en abondance dans la journée du 9 janvier avait malheureusement empêché un auditoire aussi nombreux que d'habitude d'assister à notre premier thé suffragiste de 1922. C'est dommage, car le sujet: *Tarifs douaniers et renchérissement de la vie*, traité en pleine connaissance de cause par les directeurs du mouvement coopératif à Genève, MM. John Renaud et Ern. Dufresne, était fait pour intéresser les femmes comme acheteuses et consommatrices d'une part, et comme mineures politiques d'autre part, leur incapacité à voter les privant du même coup de signer l'initiative fédérale pour la suppression de ce corset de droits d'entrée sur les matières de première nécessité qui enserrait actuellement notre pays. — L'intention du Comité était d'organiser une conférence suivie de discussion sur la question si brûlante des zones, et qui touche également de si près aux intérêts économiques de notre canton, mais vu le grand nombre de séances contradictoires qui ont lieu sur ce sujet, il s'est borné à recommander par la voie des journaux aux membres de l'Association de suivre ces séances pour se faire une opinion motivée, comme il convient à toute future éléctrice. — Le nombre de nos membres continue à augmenter de façon réjouissante: nous avons gagné plus d'une centaine de nouveaux membres actifs

depuis la votation populaire, et plusieurs centaines de membres adhérents (sans cotisation). C'est qu'une propagande suivie est faite par des membres dévoués, et en même temps s'organisent des conférences à la campagne destinées surtout aux femmes, dont la première a eu lieu à Genthod le 12 janvier, avec le précieux concours de M^{lle} Champury. — Enfin, la nomination par le Grand Conseil de 5 membres de la Commission administrative de l'Hôpital cantonal et de la Maternité a donné lieu, cette année comme précédemment, à forces de démarches dont le résultat est commenté plus haut. E. Gd

* A travers les Sociétés Féminines *

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Janvier est toujours un mois d'activité très intense pour notre Société: qu'on en juge. Dès le premier jeudi, en effet, on a eu le plaisir d'entendre, au thé de membres, M^{lle} Amélie Gampert parler des dentelles du *Trèfle de Genève*, en donnant d'intéressants détails sur cette œuvre de philanthropie artistique, et en y ajoutant une petite exposition de modèles. — Le 13 janvier, c'étaient un médecin, un architecte et un député qui se rencontraient dans notre local pour entretenir un auditoire que l'on aurait souhaité plus nombreux, des conditions indispensables à la salubrité du logement, et des efforts tentés à Genève pour mettre ce logement hygiénique à la portée des petites bourses, tant par l'Etat (logements économiques) que par la Coopérative d'habitation, qui constitue une des plus intéressantes tentatives d'entraide sociale que nous connaissions. Après la séance, MM. Montandon, Odier et Nogaredo ont répondu avec beaucoup de complaisance aux questions qui leur ont été posées, et ont montré que des groupements féminins comme l'Union pouvaient avoir une belle et utile activité, en popularisant d'une part les notions indispensables d'hygiène publique, et d'autre part en collaborant à la tâche d'assainissement que poursuit le Service d'Hygiène. — Trois jours plus tard s'inaugurait par un succès la série des conférences: *Quelle carrière choisir?* M^{me} Cécile Didier, du théâtre de la Comédie, ayant aimablement accepté d'entretenir le public, qui s'écrasait littéralement dans notre local, de la *carrière d'artiste*. Causerie charmante, pleine de réflexions judicieuses et d'aperçus intelligents sur une profession que M^{me} Didier ne conseille guère à la jeunesse. Le sujet traité ensuite, l'enseignement à ses divers degrés, était assurément plus austère: M^{lle} Rogel (*enseignement enfantin*), Dumarest (*enseignement primaire*) et Guibert (*enseignement libre*), en ont cependant présenté un tableau très juste, en montrant combien, dans l'enseignement public surtout, la carrière était actuellement encombrée, et en faisant ressortir les aléas de la profession de l'enseignement libre. La série de ces causeries va se continuer toutes les semaines jusqu'au 17 février (voir aux annonces), et plusieurs séances fort intéressantes sont prévues sur d'autres sujets. Le Comité se préoccupe en outre de questions de moralité publique, qui sont toujours tristement d'actualité. E. Gd.

LAUSANNE. — *Lycéum*. — C'est, je crois, la première fois que dans ces colonnes qui nous sont aimablement ouvertes, il est question du Lycéum de Suisse, et avant de commencer à vous en parler, je voudrais vous apporter notre salut fraternel et vous dire que ce sera un plaisir pour nous de vous faire, de temps à autre, part de notre activité. Le Lycéum est une association de femmes cultivées désireuses de se grouper dans un milieu sympathique propre à soutenir et à encourager tout élan artistique et littéraire. Notre Club se compose de membres ordinaires qui sont des professionnelles, et de membres associées comprenant toute femme s'intéressant d'une façon vivante et active aux lettres, aux arts ou aux questions sociales. Le Lycéum de Suisse fait partie de l'Alliance des Sociétés féminines et de la Fédération des travailleurs intellectuels; il a des groupes à Genève, qui est le siège social, à Lausanne, à Bâle, à Berne, à Neuchâtel; un de ses buts est de favoriser les relations intercantionales en créant entre ses groupes un large courant de sympathie et des rapprochements qui sont une force et un encouragement. Nous avons aussi de précieux rapports avec nos groupements internationaux: l'année dernière, plus de 60 cartes ont été délivrées pour permettre aux Lycéennes de faire connaissance avec les Lycéums de Paris, Londres, Rome et Florence. Genève, à cause de la Société des Nations et du Bureau international du Travail, a eu l'occasion de recevoir ou d'admettre temporairement plusieurs femmes distinguées avec lesquelles de cordiales relations internationales se sont établies. Notre groupe de Lausanne, comprenant plus de 70 membres, est très vivant: concerts, conférences, expositions, réceptions se succèdent dans ses salons... Mais ne voulant pas allonger aujourd'hui, c'est une autre fois que je viendrai vous en apporter l'écho. Noémi SOUTTER.